PARLONS FAIR-PLAY

ike Krançais du Faix un sport sans vi

Comité Français du Fair Play
Membre de l'EFPM

FAIR PLAY
SPIRIT OF
SPORT



La newsletter #20

Édito

Bonjour à toutes et à tous,

Vous découvrirez dans cette 3e Newsletter de 2024, beaucoup d'informations sur des sujets d'actualité, en particulier la lutte contre le cyberharcèlement avec la formation mise en place par le CFFP et qui fera l'objet de nouvelles sessions au cours de l'année.

Également le témoignage de Marie BARSACQ, Directrice Exécutive Impact et Héritage de Paris 2024 qui présente ce qui va être mis en place afin de promouvoir les valeurs du sport et le fair-play.

L'AG annuelle du CFFP qui s'est tenue en présentiel au CNOSF le 9 avril a permis de tracer la feuille de route pour 2024 avec de nombreuses actions, en particulier l'organisation du Forum sur la Trêve Olympique le 28 mai prochain au CNOSF, Forum qui prend toute son importance cette année avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris dans un monde en guerre!

A noter également la préparation de plusieurs sauts en parachute aux Invalides le 23 juin, jour de la Journée olympique en souvenir du discours de Pierre de Coubertin le 23 juin 1894 à La Sorbonne, il y a 130 ans!

2024 sera une année exceptionnelle pour la France et le sport français avec, nous l'espérons tous, un héritage exceptionnel et durable pour notre pays.

A très bientôt

Jean-Pierre MOUGIN, Président du CFFP



L'Alliance pour la la sanction par le sport.

UNE INSTANCE FAIR-PLAY

En octobre,
Emmanuel Macron avait reçu
des éducateurs et des représentants
de clubs de sport engagés
dans l'insertion professionnelle
par le sport. Il avait alors annoncé
la création d'une Alliance dédiée.
C'est désormais chose faite,
sachant que si la visée est avant
tout économique, elle sous-tend
la promotion des valeurs du sport,
dont le fair-play.

Le 8 avril, le Boxer Inside Club, fondé à Paris par Sarah Ourahmoune, recevait Amélie Oudéa-Castéra (ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques), Catherine Vautrin (ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités) et Sabrina Agresti-Roubache (secrétaire d'État chargée de la Citoyenneté et de la Ville). Objectif, lancer l'Alliance pour l'inclusion par le sport. Cette structure de copilotage de la politique publique en la matière « réunira les acteurs associatifs, les différents ministères et services de l'État, nos élus locaux, les fédérations et les sportifs qui seront candidats pour définir les bons modes de financement, faciliter les coopérations à structurer, labelliser les structures et évaluer les actions menées », avait alors précisé le Président de la République lorsqu'il avait appelé de ses vœux l'avènement d'une telle instance. Laquelle a, en outre, vocation à initier une dynamique qui vise à fédérer toutes celles et ceux qui souhaitent faire valoir leur engagement pour faire pleinement du sport un levier d'impact social et sociétal.

« Cette Alliance est une structure souple qui est là pour mettre KO le désespoir, a, de son côté, insisté Amélie Oudéa-Castéra, sur le ring du Boxer Inside Club. L'inclusion par le sport, c'est, en soi, un sport de combat. C'est un combat contre l'exclusion et, plus encore, un combat pour l'éducation, la cohésion sociale, un vivre ensemble harmonieux et .../...

pour l'emploi. Le sport porte en lui une part de la réponse aux violences et au désarroi parce qu'il intéresse les jeunes et facilite l'aller vers. Il permet de repérer des savoir-être et un état d'esprit. Il donne confiance et dynamise, ce qui augmente les chances de succès de nos politiques d'insertion. »

Lutter contre une forme de déterminisme social

Pour Catherine Vautrin, le défi consiste à « développer des méthodes d'accompagnement par d'autres voies que les structures classiques pour aller chercher celles et ceux qui sont les plus éloignés de l'emploi ». En somme, de « lutter contre une forme de déterminisme social », le sport étant « un outil de remobilisation qui peut être pertinent ». A cette fin, l'Alliance est une manière de répondre à deux problématiques : d'une part, le repérage et l'identification des gens qui ne sont ni en formation ni en emploi ; d'autre part, la valorisation des compétences et des capacités des uns et des autres.

Concrètement, l'Alliance devra porter sur le terrain l'ensemble des actions menées et les évaluer. Elle s'appuiera sur trois ambassadeurs : Jean-Philippe Acensi (président de l'Agence pour l'éducation par le sport - APELS), Stéphane Viry (Député des Vosges, vice-président de la Fondation Agir Contre l'Exclusion et coprésident de l'Association nationale de la performance sociale du sport - ANPSS) ; enfin, Sarah Ourahmoune, membre du Bureau exécutif du CNOSF. Ce trio aura pour missions « de faire connaître l'Alliance et le véritable impact que le sport peut avoir en matière d'insertion, mais également de mobiliser dans la durée le collectif des parties prenantes pour structurer et porter dans la durée cette politique publique », a détaillé Amélie Oudéa-Castéra.

1000, 10 000, 100 000, un triptyque ambitieux

La tâche s'annonce ardue au regard des objectifs chiffrés. Outre la barre du million de personnes concernées par l'apprentissage par le sport, d'ici 2027, le ministère a formalisé un triptyque ambitieux. A savoir :

- 1000 emplois d'éducateurs socio-sportifs qui sont en cours de création au sein de clubs sportifs engagés dans les 500 territoires identifiés comme prioritaires suite aux émeutes de juillet 2023. A la clef, une aide annuelle de l'État à hauteur de 20 000 euros par personne sur une durée de trois ans, soit 60 000 euros par poste. Cinquante fédérations sportives se sont déjà portées volontaires pour participer à ce programme conduit par l'Agence nationale du sport (ANS).
- 10 000 clubs sportifs engagés labélisés par France Travail. Grâce à des financements dédiés, ils sont censés déployer des actions d'insertion sociale au profit de publics éloignés de l'emploi (jeunes, bénéficiaires du RSA). Ils seront les bienvenus, comme l'a affirmé Thibaut Guilluy, Directeur général de France Travail: « Nous avons besoin de plus travailler avec les clubs pour repérer les talents, valoriser les compétences et remettre en mouvement tous ceux qui ont connu une galère. Nous avons aussi besoin d'eux pour qu'ils nous montrent ce qui fonctionne et avoir des clefs pour la suite. »
- 100 000 personnes au moins bénéficiaires, chaque année, des actions d'insertion par le sport, contre 20 000 auparavant. Et ce, y compris grâce à la montée en puissance de dispositifs complémentaires tels « Du stade vers l'emploi » qui propose aux entreprises de recruter autrement, lors d'un job dating sur une journée, en se concentrant sur les savoir-être des candidats mis en valeur au travers d'une pratique collective d'une discipline avec les employeurs. L'idée centrale est que ces derniers et les postulants puissent se découvrir autrement, en s'affranchissant du filtre formel de l'entretien professionnel et du CV. Autre procédé, le programme SESAME dont la finalité est d'accompagner des jeunes, de 16 à 25 ans, vers une formation d'éducateur sportif ou d'animateur.

L'ANS est évidemment l'une des maîtresses d'œuvre à la baguette pour atteindre ces seuils et « mettre en place le sport ainsi que son rôle social et sociétal au cœur de l'orientation professionnelle et de l'insertion dans l'emploi de manière durable », dixit son Directeur général, Frédéric Sanaur. Qui, pour cela, pourra aussi s'appuyer sur le concours sonnant et trébuchant du Groupement d'intérêt public (GIP) Les entreprises s'engagent.



La Directrice exécutive Impact et Héritage au sein du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 présente les dispositifs mis en place pour pérenniser les valeurs sociétales du sport et, accessoirement, le fair-play.

Pour ce qui est de l'héritage immatériel des Jeux, qu'est-ce qui va être mis en place afin de promouvoir les valeurs du sport et le fair-play?

Nous avons beaucoup travaillé sur des Jeux qui soient paritaires. Il y aura, en effet, autant d'athlètes femmes que d'athlètes hommes qui y participeront. Nous avons, en outre, discuté avec les fédérations internationales pour que les épreuves féminines se déroulent à des heures de grande écoute. Par exemple, ce ne sera pas le marathon masculin mais bien le marathon féminin qui clôturera les JO. Par ailleurs, nous avons beaucoup mis l'accent sur les enjeux d'égalité dans toutes les dimensions du projet. Cela passe par une parfaite égalité hommes-femmes au sein de l'équipe des 45 000 volontaires. La parité est également de mise chez les salariés. Sans compter le volet qui a trait à la lutte contre les discriminations et les Violences sexistes et sexuelles (VSS). Nous avons mis en place divers dispositifs de prévention sur ces sujets.

Plus précisément?

Nous avons formé nos salariés à ces questions, pour qu'ils sachent comment repérer, prévenir et réagir face aux violences. Cette démarche concerne également les volontaires. Ces derniers ont, en outre, été formés pour être handi-accueil-lants lors des JOP et donc, aussi, pour le reste de leur vie. C'est là un marqueur fort de notre prise en compte du handicap afin de contribuer à une société qui soit plus inclusive. Par ailleurs, une Pride House se tiendra pendant toute la durée des Jeux au Rosa Bonheur, une guinguette située près du Pont Alexandre III. Porté par Fier Play, il s'agit d'un lieu de célébration sûr et inclusif pour les athlètes et supporters LGBTI+ et leurs alliés. Un certain nombre de nos partenaires y seront présents.

Inculquer ces valeurs en se basant sur la description de la mascotte

Quid de la jeune génération?

Nous avons, en la matière, beaucoup travaillé avec les enfants dans le cadre du programme Génération 2024. Il s'agit de changer leur regard sur le handicap afin de tendre, là encore, vers une société beaucoup plus inclusive. Il faut savoir que 80 % des projets de la Semaine olympique et paralympique concernent l'inclusion par le

sport. Preuve que les enseignants se sont saisi du sujet, lequel est, pour nous, un axe prioritaire. Nous avons d'ailleurs choisi de traiter les Jeux olympiques et les Jeux paralympiques sur un pied d'égalité avec, à la clef, un logo commun pour les deux, des sites de compétitions également communs, une seule et même équipe de France sans distinction. etc.

Qu'en est-il de la promotion du fair-play proprement dit?

La Charte olympique sera rappelée aux athlètes. De même, la vie au village olympique participet-elle des notions de fair-play et de rencontre de l'Autre. Le fair-play et l'amitié sont des valeurs olympiques et forgent vraiment l'esprit des Jeux. Par ailleurs, nous avons produit beaucoup d'outils, y compris des jeux, à l'intention des enseignants pour les inciter à parler avec leurs élèves de ces thématiques que sont l'excellence, la persévérance, la détermination, etc. Ils sont, au demeurant, consultables sur le site generation. paris2024.org. Même les mascottes, qui sont des bonnets phrygiens, incarnent la République et ses valeurs. A ce titre, nous avons conçu des contenus pour inculquer ces valeurs en se basant sur la description de la mascotte, ainsi que d'autres supports pédagogiques comme le dossier intitulé « Les valeurs de l'olympisme et du paralympisme ».

Les écrans ENCORE FAUT-IL SAVOIR **BIEN S'EN SERVIR**

Le CFFP propose une formation gratuite, dispensée, en distanciel, par Karine Dupouy - pharmacienne, spécialiste des neurosciences, de la santé au travail et du sport santé - sur le bon usage des écrans et la prévention en la matière. Présentation.1

Ce cursus de deux heures se décline autour de trois temps principaux :

1. Les effets des écrans sur la santé, le cerveau et la performance sportive concernant:

Les enfants. En l'occurrence, des troubles visuels, un retard dans l'acquisition du langage et dans le développement psychomoteur, des difficultés de graphisme ; une dépendance psychique; une baisse des capacités à entrer en relation avec les autres; des faiblesses dans les apprentissages (logique, mathématiques, lecture, compréhension écrite); enfin, de l'agitation et des difficultés attentionnelles.

Les adultes pour ce qui est de :

- la santé mentale avec, à la clef, des troubles psycho-sociaux (effacement des frontières entre vie privée et vie professionnelle, manque de disponibilité vis-à-vis des autres ; difficultés relationnelles; stress et anxiété; comportement dangereux comme l'utilisation du téléphone portable en marchant ou en conduisant son véhicule).
- La santé physique avec, comme manifestations, une fatigue visuelle, des picotements et des rougeurs dans les yeux, une sensation de brûlure, la myopie etc. ; des troubles musculo-squelettiques (épaules, poignet, cou, dos.); la sédentarité et ses conséquences (hypertension artérielle, diabète, surpoids, hypercholestérolémie); une difficulté à s'endormir et donc des risques de surmenage et de burn-out.
- La qualité du travail. Là, les signes avant-coureurs sont un déficit de la concentration et de l'attention, une diminution de l'efficacité et une réduction de la créativité.

La performance sportive, notamment :

- l'impact sur les capacités cognitives ;
- l'impact sur la gestion des émotions ;
- l'impact sur le sommeil ;
- un moindre entraînement au profit de la course à l'image à tout prix ;
- le stress. .../...

Plus largement, Karine Dupouy évoque « le cerveau des natifs du numérique » dans la mesure où face aux écrans, la génération Z a gagné des aptitudes cérébrales de vitesse et d'automatismes au détriment du raisonnement et de la maîtrise de soi. Pour décrire ce processus, on peut parler d'une sorte de « TGV cérébral qui va de l'œil jusqu'au pouce sur l'écran » avec plusieurs mobilisations :

- 1. le signal capté par l'œil est conduit via le nerf optique vers les aires visuelles situées à l'arrière du cerveau;
- 2. Le cortex moteur entraîne l'action (ici, celle du pouce), les automatismes mais aussi certaines émotions et croyances.
- 3. Les jeux vidéo et les autres activités gratifiantes sur écran stimulent le circuit de récompense et la libération de dopamine.
- 4. Le cortex préfrontal est utilisé pour améliorer cette rapidité de décision et d'adaptation multitâche. Il nécessite d'être entraîné pour pouvoir inhiber les réactions impulsives et permettre le raisonnement.

Sachant que « la résistance cognitive est aussi un facteur de tolérance. Elle permet l'intelligence interpersonnelle, c'est-à-dire la capacité de faire taire son propre point de vue pour favoriser celui d'autrui », explique Karine Dupouy.

2. Le bon usage des écrans au quotidien

Pour changer les comportements, il convient :

- d'être dans une démarche d'empowerment;
- d'apporter la connaissance pour comprendre ;
- de ne pas juger ni stigmatiser;
- de ne pas en arriver à interdire afin que la personne ne vive pas la chose comme une obligation, ce qui implique de mettre en place et de développer des entretiens motivationnels.

3. Prévenir les dérives comme la violence, le harcèlement et la haine en ligne.

Le cyber-harcèlement est la répétition intentionnelle d'une ou de plusieurs formes de cyber-violence. Dit autrement, il est une violence répétée et progressive qui peut prendre différentes formes : verbale, physique, morale ou encore, sexuelle.

Par ailleurs, par le biais du numérique, il peut se produire partout, être anonyme, se propager rapidement et s'immiscer dans la sphère privée et familiale. Que ce soit par les réseaux sociaux ou par SMS, le cyber-harcèlement se caractérise par des agressions, des insultes, des propos diffamatoires, des moqueries, des menaces ou des rumeurs mais aussi par la publication de photographies compromettantes, le piratage de comptes ou encore, l'usurpation de l'identité numérique de la victime. Sachant que les contenus publiés peuvent laisser des traces numériques et continuer à causer du tort à la victime même après l'arrêt des actes de harcèlement

Enfin, contrairement au cyber-harcèlement, les cyber-violences, elles, ne sont pas forcément répétées ou prolongées dans le temps.

Hélas, tous les acteurs du sport sont touchés par ce fléau, que ce soient les jeunes et les adultes pratiquants, les entraîneurs, les familles, les arbitres et les supporters.

Vidéo version longue: https://www.youtube.com/watch?v=siOLoDc9Kcc Vidéo version courte: https://www.youtube.com/watch?v=ibihyllZsNM



¹ La précédente cession a eu lieu le 6 février. Deux autres sont prévues d'ici la fin de l'année. Pour tout renseignement, envoyer un mail à l'adresse suivante ; cffp@comitefairplay.fr.

LES RÉSEAUX SOCIAUX SANS BORNE

Dans son dernier « Baromètre de la consommation de programmes sportifs », paru en janvier, l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom) décrypte l'importance des réseaux sociaux comme media incontournable, pour une majorité de Français, dans leur manière d'appréhender l'actualité sportive. Avec les excès et les dérives que l'on pouvait craindre...

Un tiers (33 %) des Français ont recours aux réseaux sociaux pour suivre des contenus sportifs et près de la moitié (49 %) le font de manière active. Plus précisément, 43 % likent et commentent des contenus d'autres comptes et 13 % créent des posts et des stories qu'ils publient. Inversement, 51 % ne font que consulter des contenus mais sans réagir ni poster quoi que ce soit.

Pour autant, l'Arcom pointe « une certaine ambivalence dans la perception des messages haineux, en particulier chez les plus jeunes ». En effet, 86 % des Français (dont 79 % des 15–34 ans) jugent important de protéger les sportifs des messages haineux en ligne. Une proportion qui n'a, heureusement, rien de surprenant. En revanche, un autre chiffre, lui, a de quoi inquiéter. En l'occurrence, le fait que 32 % des Français (dont 40 % des 15–34 ans) estiment normal que des personnalités publiques soient exposées à ce type de commentaire en tant que « contrepartie de la célébrité ».

A noter, précise l'Arcom, que « les auteurs de messages négatifs sur les réseaux sociaux ont un profil très marqué : jeunes (55 %), masculins (60 %), habitant de grandes agglomérations (64 %) et issus des CSP+ (44 %) ».

LE MINISTÈRE MONTE AU CRÉNEAU

Lors d'une rencontre sur la protection de la santé mentale des athlètes, le 18 avril, Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, ainsi que Marina Ferrari, secrétaire d'État en charge du Numérique ont officialisé certains dispositifs.

- Il s'agit, tout d'abord, de protéger, au long cours, les athlètes du cyber-harcèlement. A cette fin, trois actions vont être engagées :
- le ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques et l'association e-enfance, qui gère le 3018 le numéro dédié aux victimes de harcèlement et de violences numériques -, ont signé une convention de partenariat. Celle-ci permettra la mise en œuvre concrète d'actions d'aide et de prévention visant, en particulier, les jeunes sportifs de haut niveau.
- La lutte contre le cyber-harcèlement sera ajoutée à la feuille de route intitulée « Lutte contre les violences » du Comité national

olympique et sportif français (CNOSF), comme elle l'est déjà pour celle du Comité paralympique et sportif français (CPSF) avec, notamment, la mise à disposition de contenus dédiés à l'ensemble du mouvement sportif.

- Des solutions concrètes seront mises en œuvre au sein des fédérations, engagées avec leurs partenaires, pour protéger leurs sportifs au quotidien. Ces bonnes pratiques seront partagées au sein du CNOSF et du CPSF.
- De même, lors des Jeux olympiques et paralympiques :
- des éléments de sensibilisation au bien-être numérique seront partagés par le CNOSF et le CPSF à l'intention des athlètes français en amont des Jeux afin qu'ils puissent paramétrer leurs comptes de réseaux sociaux pour plus de sérénité.
- Une safeguarding officer et trois welfare officers (psychologues) seront présents au village olympique afin d'accompagner les sportifs et les staffs qui rencontreraient des problèmes impactant leur santé mentale et leur bien-être. Ces personnes seront également mobilisables à distance, notamment pour les équipes de France hébergées hors du village. En complément, la Maison de la

performance de la délégation, coordonnée par l'Agence nationale du sport (ANS), proposera les services de deux psychologues du sport. Par ailleurs, la safeguarding officer de la délégation française olympique et paralympique fera office de signaleuse de confiance auprès des plates-formes de réseaux sociaux pour les alerter en cas de problème maieur.

- L'application française Bodyguard, déjà utilisée notamment par la Fédération française de tennis (FFT) et la Ligue de football professionnel (LFP), poursuivra son déploiement auprès des sportifs de haut niveau français et internationaux afin de leur apporter une solution protectrice au quotidien, y compris sur leur messagerie privée s'ils le souhaitent.
- De son côté, Marina Ferrari sera attentive à l'application de la nouvelle loi visant à sécuriser et à réguler l'espace numérique et du Digital Services Act. Deux textes qui répondent concrètement aux enjeux posés avec un renforcement des peines contre le cyber-harcèlement doublé d'un contrôle accru des plates-formes (rôle des signaleurs de confiance, modération accélérée des contenus, suppression des comptes malveillants etc.)



En dépit d'une conjoncture qui ne lui facilite guère la tâche, le Comité Français du Fair Play (CFFP) entend bien continuer son action afin de conforter les valeurs du sport toujours malmenées. C'est là la ligne directrice qui ressort de l'Assemblé générale, laquelle a eu lieu, le 9 avril, au siège du CNOSF.

Qu'il est dur de se battre avec des moyens insuffisants. C'est pourtant le défi que relève le CFFP dont les finances sont en permanence sollicitées par les diverses initiatives qu'il mène. destinées à renforcer le fair-play à l'heure où celui-ci est mis à mal sur et en dehors des terrains. A cet égard, on regrettera que les diverses fédérations qui ont été sollicitées, en 2023, pour adhérer collectivement au CFFP moyennant une cotisation proportionnelle à leur nombre de licenciés mais basée sur un montant unitaire infime, aient refuser de jouer le jeu. « Tout le monde est d'accord quand on répète qu'il convient de promouvoir l'éthique et le fair-play mais lorsqu'il faut franchir le pas et apporter son écot, nombreux sont ceux qui se défaussent », déplore Jean-Pierre Mougin qui sait que la tarification des licences est un sujet très sensible pour les fédérations même si ici, il s'agissait seulement de demander aux licenciés de verser quelques centimes d'euros supplémentaires pour leur prise de licence et marquer ainsi leur volonté de rejeter la violence dans le sport!

Cela n'empêche pas Jean-Pierre Mougin de poursuivre sa mission et de continuer de prendre son bâton de pèlerin pour convaincre les uns et les autres de joindre le geste aux déclarations d'intention.

2024, UNE ANNÉE RICHE ET ÉCLECTIQUE

D'autant que le CFFP ne chôme pas, loin s'en faut. Ainsi, l'année 2024 s'annonce-t-elle, comme la précédente, riche et éclectique. Sont notamment programmés:

- l'organisation, le 26 mai, des Olympiades de la jeunesse, au stade Charléty, dans le cadre d'un partenariat avec la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH). Cette manifestation sportive à visée éducative réunira quelque 3 000 élèves des collèges de l'Hexagone.
- La tenue, le 28 mai, d'un Forum international sur la Trêve olympique en partenariat avec le CNOSF, hôte de l'évènement, et son Président, David Lappartient.
- Des sauts en parachute avec la descente des drapeaux du CFFP, de Paris 2024 et de la Fédération française de tir à l'arc, aux Invalides, le 23 juin, lors de la Journée olympique. Une opération financée par Allianz, assureur partenaire des JOP de Paris 2024.

- La célébration, à l'Unesco, le 6 août, des soixante ans du Comité international du fair-play (CIFP) dont le CFFP est membre. Sera alors remis le Prix Jean Borotra qui a contribué à la création du CIFP avec d'autres sportifs de l'époque.
- L'inauguration de rues ou de places Pierre de Coubertin et Alice Milliat dans douze villes de France, à raison d'une par région. Et ce, à l'occasion du passage de la flamme olympique avec, éventuellement, la pose de totems aux noms de Pierre de Coubertin et d'Alice Milliat.
- Enfin, en cette année olympique, la traditionnelle cérémonie des Prix nationaux du fair-play se tiendra, le 21 novembre, au CNOSF.
- Enfin, le 5 décembre, se déroulera l'Assemblée générale élective du CFFP lors de laquelle Jean-Pierre Mougin devrait se porter candidat à sa propre succession dans l'espoir de trouver, parallèlement, celle ou celui qui lui succèdera en cours de mandat..



Comité éditorial : Jean-Pierre MOUGIN, Gérard TUGAS et Alexandre TERRINI

Rédacteur en chef : Alexandre TERRINI

Maquette: ART.tiff-Act

RETROUVEZ NOUS SUR:

















